

Le Modèle de Conflit et les temps verbaux

Frederick Kang'ethe Iraki
United States International University, Nairobi
<firaki@usiu.ac.ke>

Whether we like it or not, perceptions are a reality. Perception is the way we look at the world or the way our minds organize what we are seeing at this moment.

Edward de Bono (1995:118)

Résumé

Face à un événement, le locuteur peut choisir entre plusieurs possibilités pour le décrire. En effet, il choisit une possibilité aux dépens des autres, car chacune évoque une représentation mentale différente des autres. S'agissant des temps verbaux, le choix se fait en fonction de l'image mentale que le locuteur désire susciter dans l'esprit de l'interlocuteur : chaque temps verbal produit son propre effet cognitif. Le Modèle de Conflit pose, entre autres, que les divers temps verbaux déclenchent différentes représentations mentales : ces dernières sont en conflit cognitif dans la description des éventualités. Il pose, en outre, que le temps du présent évoque une représentation mentale primitive, laquelle entre en conflit avec d'autres représentations qu'évoquent les autres temps. Dans le conflit, c'est le temps verbal optimal qui le remporte sur les autres temps.

1. Introduction

- (1) Un matin, frais et calme, en Afrique orientale, Tina, jeune femme swahilie, se promène dans la ferme remplie de bananiers et de tubercules. Les parfums des plantes lui montent au nez. Elle aspire fortement, et se réjouit de la beauté du ciel azur. Soudain, Tina voit un aigle descendre dans sa cour comme un éclair à la verticale et repartir aussitôt. Ouuuch ! Il a arraché deux poussins dont les cris désespérés déchirent le cœur de Tina, leur propriétaire et protectrice. Elle rebrousse chemin et entre dans sa hutte encore fraîche à l'intérieur. Son mari, Fik, se retourne sur le lit de bambou et demande : « Qui est là ? ».

Notre histoire fictive ci-dessus nous permettra de discuter les problèmes liés à la description des éventualités¹. Dans un premier temps, nous nous poserons la question de savoir quelles sont les possibilités offertes au locuteur pour décrire une éventualité, future ou passée. Deuxièmement, nous

¹ Bach (1989) propose ce terme pour inclure à la fois événements et états.

mettrons en lumière les facteurs déterminant tel ou tel choix du locuteur. A ce niveau, nous verrons que les différentes possibilités ne recèlent nullement les mêmes implications cognitives vis-à-vis des éventualités. De même, nous tacherons de mettre en exergue les principes sous-jacents à la production d'un énoncé contenant un temps verbal. Enfin, nous proposerons un modèle intégré, à savoir le Modèle de Conflit, en vue de modéliser la compétition entre les différents temps verbaux du swahili. Nous nous efforcerons dans la même foulée de discuter des temps verbaux du français et ceux d'autres langues. Revenons à notre histoire.

1.1. Le choix

Tina dispose de possibilités. Explorons-les. Pour commencer, elle peut dire (2) ou (3), entre autres possibilités :

- (2) *Je me promenais* dans la ferme lorsqu'*un aigle est descendu* et a pris deux poussins. Ce sont eux qui *criaient*.
- (3) Ecoute, tout à l'heure *je me promène* dans la ferme et maintenant il y a *un aigle qui descend prendre* mes deux poussins. Ils *crient*, mais trop tard, il est parti, le voleur !

Beaucoup diront que si (2) est possible, l'énoncé (3) est marginalement acceptable. D'aucuns soutiendront l'idée que le premier énoncé est *standard* ou *non marqué* alors que l'énoncé (3) est *non standard*, et alors *marqué*.

Ces deux possibilités se trouvent également dans la littérature française. Un exemple tiré des *Lettres de Mon Moulin* de Daudet (1975, 44) est assez éloquent (nos italiques) :

- (4) Le lendemain, à l'aube, la mère *entendit* quelqu'un traverser sa chambre en courant. Elle *eut* comme un pressentiment :
« Jan, c'est toi ? »
Jan ne *répond* pas ; il *est* déjà dans l'escalier. Vite, vite la mère *se lève* :
« Jan, où vas-tu ? »
Il *monte* au grenier ; elle *monte* derrière lui :
« Mon fils, au nom du Ciel ! »
Il *ferme* la porte et *tire* le verrou.
« Jan, mon Janet, réponds-moi. Que vas-tu faire ? »
A tâtons, de ses vieilles mains qui *tremblent*, elle *cherche* le loquet !... Une fenêtre qui *s'ouvre*, le bruit d'un corps sur les dalles de la cour, et *c'est* tout...

Manifestement, Daudet aurait employé le passé simple au lieu du présent, sans pourtant porter atteinte à la signification de ses phrases. Mais pourquoi choisit-il le *présent*, un temps marqué en ces circonstances, alors qu'il y a le passé simple, temps non marqué pour le récit ? On remarque que l'auteur interrompt le récit au passé simple pour décrire les événements de Jan au *présent*.

Pour ce qui est du swahili, Tina pourrait choisir entre (5), (6) et (7). Pour ce faire, elle choisira entre les morphèmes *-li-*, *-na-* et *-me-* :

- (5) Ni-*li*-kuwa ni-na-tembea shamba-ni
 Je-MTA²-être Je-MTA-marcher jardin-LOCATIF
 wakati mwewe a-*li*-poshuka na kuwachukuwa vifaranga wawili
 lorsque aigle il-MTA-descendre et prendre poussins deux
 Wa-*li*-wika sana.
 ils-MTA-crier beaucoup.
*Je me promenais dans la ferme lorsqu'un aigle est descendu et a pris deux poussins.
 Ce sont eux qui criaient.*
- (6) Sikiza, ni-*na*-tembea shamba-ni saa hii, ni-*na*-ona mwewe
 Ecoute, je-MTA-marcher jardin-LOCATIF heure maintenant je-MTA-voir aigle
 a-na-shuka na kuwachukuwa vifaranga wawili.
 Il-MTA-descendre et prendre poussins deux
 Wa-*na*-wika, lakini mwizi a-me-kwisha-ondoka.
 Ils-MTA-crier mais voleur il-MTA-déjà-partir
*Ecoute, tout à l'heure je me promène dans la ferme et maintenant il y a un aigle qui
 descend prendre mes deux poussins. Ils crient, mais trop tard, il est parti, le voleur !*
- (7) Ni-*me*-kuwa ni-na-tembea shamba-ni
 Je-MTA-être Je-MTA-marcher jardin-LOCATIF
 wakati mwewe a-*me*-shuka na kuwachukuwa vifaranga wawili
 lorsque aigle il-MTA-descendre et prendre poussins deux
 Wa-*me*-wika sana.
 Ils-MTA-crier beaucoup
*Je me promenais dans la ferme lorsqu'un aigle est descendu et a pris deux poussins.
 Ce sont eux qui criaient.*

En anglais, Tina aurait les possibilités (8) et (9) suivantes :

- (8) I was strolling in the farm when I saw an eagle swoop down and snatch up two of my chicks. They shrieked, but the thief had regained the blue sky.
- (9) Look, I'm just strolling. Then I see this eagle swoop down and snatch up two of my chicks. They shriek desperately, but the thief is gone.

De toute évidence, le locuteur dispose d'un choix entre plusieurs possibilités pour décrire les événements en question. Y a-t-il une langue naturelle qui n'offre qu'une seule possibilité au locuteur dans de pareilles circonstances ? Voilà une matière à réflexion. Mais à ce stade, nous nous contenterons de l'hypothèse que, en pareilles circonstances, il n'y a pas de langue naturelle qui ne présente qu'une et une seule possibilité au locuteur.

1.2. Le stockage des éventualités

A présent, nous allons proposer une hypothèse pour expliquer le choix entre un temps du présent et un temps du passé. Dans notre récit ou dans tout autre, Tina voit l'aigle descendre et prendre les poussins. En plus, elle entend le bruit que font les poussins. Autrement dit, les organes de perception de Tina

² Morphème temporel-aspectuel.

enregistrent tout l'événement. Il se peut bien qu'elle ait la chair de poule, le cœur battant ou qu'elle soit furieuse et animée, selon qu'elle a peur de l'aigle ou qu'elle aurait voulu l'attraper et lui donner une leçon. Quoi qu'il en soit, l'éventualité (et les sous-événements) est captée et livrée à l'esprit de l'observateur. C'est le stade cognitif de l'analyse.

Par un processus d'excitation et d'inhibition des connexions neuronales, l'éventualité est archivée dans le cerveau. Il s'agit ici d'un processus électrochimique, lequel comprend la création et la transmission de signaux faiblement électriques à travers la masse foisonnante de neurones que nous appelons l'esprit. Le signal traverse les neurones à une vitesse d'environ 313 kilomètres à l'heure (Greenfield 2001). Une vitesse si fulgurante expliquerait en partie la vitesse de rappel et d'association de l'esprit humain. Greenfield nous propose cette définition de l'esprit :

Définition de l'esprit

Une masse foisonnante de réseaux cellulaires configurés par des expériences personnelles et constamment mis à jour au fur et à mesure que nous vivons chaque moment. (Notre traduction)

Elle estime, par ailleurs, que le cerveau compte environ 100 milliards de neurones ; un chiffre comparable au nombre d'arbres dans la forêt amazonienne. C'est bien cette masse-là qui accueille la sortie des systèmes de perception. Fodor (1986) les appelle les *systèmes périphériques*. Une autre discussion s'impose sur la perception humaine.

2. La perception

La perception est loin d'être un processus dénué de subjectivité. En effet, ce qui arrive à l'esprit n'est pas simplement un reflet direct des phénomènes observés. Les organes perceptuels ne fonctionnent pas comme des miroirs de la réalité observée. De Bono (1995) note que nos croyances sont susceptibles d'influencer notre perception des phénomènes. Dans notre récit, Tina peut nourrir une haine ou une phobie vis-à-vis des aigles. Elle peut également se montrer très attachée émotionnellement à ses poussins. Ainsi, ses prédispositions donneront dans son esprit une certaine couleur à l'arrachement des poussins. Cette couleur sera l'attitude de Tina envers l'éventualité considérée.

Il faut noter, par ailleurs, que le cerveau n'est pas une surface passive sur laquelle viennent se graver des informations issues de la perception. Au contraire, il s'agit d'une surface active qui se configure et qui se transforme au fur et à mesure qu'elle reçoit des informations. De même, les informations ne sont pas passives non plus, mais s'organisent en groupes, séquences et motifs (De Bono 1995). Bref, la surface et la nature de l'information évoluent dans le processus aboutissant au stockage de l'information, Nous avons parlé plus haut d'un processus cérébral électrochimique.

Il découle de cet argument que Tina, pour décrire l'éventualité impliquant l'aigle, y investira fortement son attitude. Et bien évidemment, son interlocuteur sera en mesure de récupérer ses attitudes. Selon qu'elle cherche à peindre l'éventualité comme vivace et probablement plus pittoresque ou qu'elle préfère présenter les choses comme normales et peut-être anodines, elle choisira le temps du présent ou un temps du passé. Autrement dit, la description des éventualités est loin d'être une affaire innocente qui serait dénuée de la subjectivité du locuteur. Au contraire, il s'agit d'un processus cognitif dans lequel les intentions du locuteur occupent une place de choix.

3. Quelques points théoriques

Il est temps maintenant de tenter une modélisation de notre discussion. Pour commencer, la Figure 1 propose un modèle pour tenir compte du processus commençant par l'observation d'un événement et débouchant sur la création de son image mentale.

Il importe de noter que toute image mentale ne découle pas forcément de la perception. Il est évident que notre esprit est capable de décrire des événements non observés, i.e. des événements imaginaires. Toujours est-il que cette créativité cognitive, qui nous projette dans des mondes possibles, maintient néanmoins un lien certain avec le monde réel dans lequel s'observent des phénomènes. En fait, un monde possible partage quelques propriétés avec le monde réel (Kearns 2000).

Selon la Figure 1, l'événement est avant tout enregistré par les organes de perception. Cet enregistrement est marqué également par les croyances qu'entretient l'observateur. Ensuite, l'information est relayée à la cognition. A ce niveau, il s'agit de l'activité électrochimique du cerveau pour réorganiser et archiver l'information ; cette dernière activité est rendue possible par l'activation et l'inhibition des impulsions neuronales. Enfin, une image mentale est constituée.

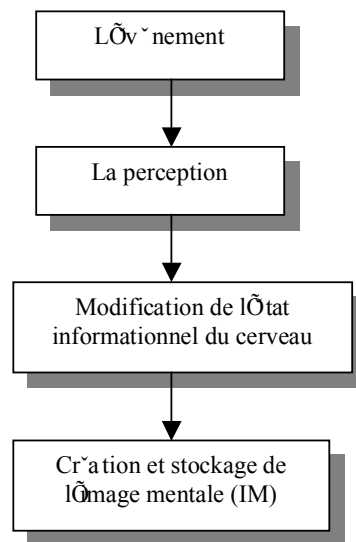


Figure 1 : La création d'une image mentale

Procédons, à présent, à la modélisation de la deuxième partie de la discussion. La Figure 2 montre que le temps du *présent* est en compétition avec le temps du *passé* dans la description des éventualités. En effet, nous avons postulé plus haut que Tina pourrait aussi bien employer le temps du présent ou le temps du passé pour parler de l'action de l'aigle. Il est, en outre, postulé que les deux temps ne produisent pas les mêmes effets sur l'interlocuteur. En d'autres termes, les deux temps déclenchent des images mentales différentes de l'éventualité en question.

Dans Kang'ethe (2003b), il est proposé que le temps verbal déclenche une représentation mentale. Ainsi, les différents temps verbaux déclencheraient différentes représentations mentales, lesquelles seraient en conflit pour décrire une éventualité. Nous revenons sur cette analyse au § 5.1.

Il est digne de préciser que les temps verbaux servent d'opérateurs sur les images mentales. En effet, un temps verbal modifie une image mentale, i.e. il donne une indication sur la manière d'appréhender l'image mentale en question. Moeschler (1998) note que les temps verbaux font partie des *informations procédurales* : ces dernières donnent des indications ou instructions sur la manière de se représenter une éventualité. Il observe, de plus, que l'interprétation des temps verbaux se réalise relativement au contexte construit par l'esprit du locuteur ; c'est *grosso modo* la position défendue par les chercheurs en pragmatique. Nous partageons la position qu'un temps verbal

est linguistiquement sous-déterminé. Cela veut dire que pour tirer pleinement le sens d'un temps verbal, il faudrait tenir compte du contexte. Ce dernier est compris comme un ensemble d'hypothèses qu'entretient un interlocuteur face au défi de récupérer les intentions communicatives du locuteur. Le contexte correspond aux informations disponibles dans la mémoire à court terme, lors de l'interprétation de l'énoncé (Moeschler & Reboul 1994).

La Figure 2 met en évidence les possibilités disponibles pour Tina. On pourrait dire que les deux possibilités existent pour un auteur comme Daudet ou un commentateur du match de football ou de la boxe. Comment peut-on expliquer cet état de choses ? Nous pensons que le temps du *présent* est celui qui évoque le mieux la première image mentale représentée dans la Figure 1.

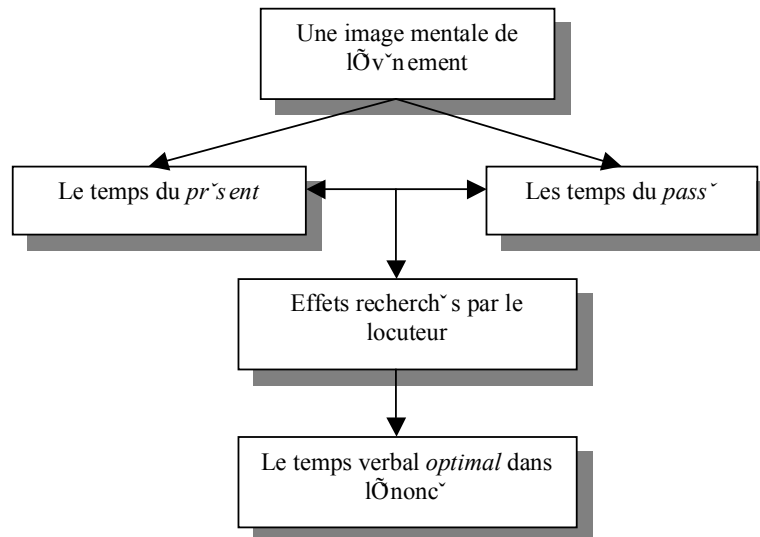


Figure 2 : La compétition entre les temps du présent et du passé

3.1. Quelques hypothèses

Il convient ici de proposer quelques hypothèses dans le but d'expliquer la problématique de représentation des événements. Dans Kang'ethe (2003b), nous avons esquissé une hypothèse selon laquelle le temps du *présent* servirait à reproduire chez l'interlocuteur la première image mentale de l'éventualité. Nous avons argué, en outre, que l'image est plus vivace, dynamique et frappante. Nous appelons cette image représentation mentale *primitive* de l'éventualité (Figure 3). En d'autres termes, l'esprit, au travers des organes de perception, stocke un événement au moyen du temps du présent.

Prenons l'exemple du récit au début de cet article où l'aigle arrache des poussins. Les organes de perceptions de Tina envoient des informations à son cerveau ; ce dernier réorganise ces informations et stocke l'événement dans la mémoire. Or, nous soutenons que l'esprit stocke l'événement comme quelque chose qui a lieu au moment du stockage. C'est pourquoi nous soutenons que le temps du présent sert à archiver l'événement.

Par ailleurs, la description de l'événement archivé prendra plusieurs formes. Le locuteur, en l'occurrence Tina, dispose de plusieurs possibilités linguistiques pour livrer sa description. Elle peut, par exemple, employer le présent, qui évoquera la représentation primitive de l'événement ou un temps du passé (passé composé, passé simple, etc.). Ce dernier évoquera une représentation mentale secondaire. La dichotomie *primitive/secondaire* expliquerait le conflit ou l'alternance entre le *présent* et le *passé* dans la description des éventualités. La dichotomie se continue dans la compétition entre le temps du *présent* et le *futur simple* ou le *futur proche*.

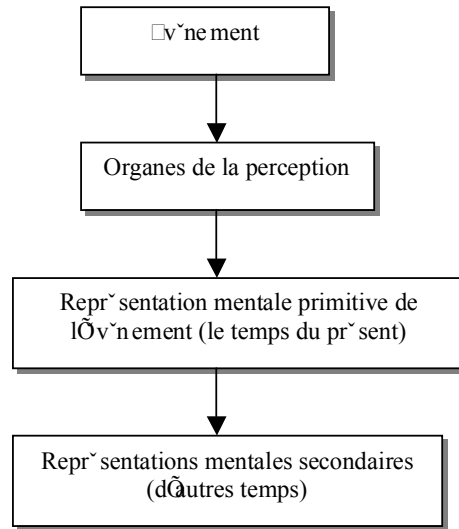


Figure 3 : La représentation des événements dans l'esprit

4. Le temps du présent et les temps du futur

Il est évident que le temps du présent peut se substituer au temps du futur, surtout dans le discours oral. Pour s'en convaincre, examinons les exemples (10a), (11a) et (12) :

(10) a. Dusan va à Mombasa, demain.

- (11) a. Dusan ira à Mombasa, demain.
 (12) Dusan va aller à Mombasa, demain.

Les trois exemples représentent trois temps différents, respectivement le présent, le futur simple et le futur proche. Nul doute, la signification ne varie pas entre les trois énoncés, raison pour laquelle nous disons que le locuteur francophone jouit des trois possibilités linguistiques pour décrire l'événement *Dusan va à Mombasa*. D'autres langues proposeraient plus ou moins le même répertoire. A titre d'exemple, le swahili (10b et 11b) et le Kikuyu (10c et 11c) ne donnent que deux possibilités, à savoir le présent et le futur simple :

- (10) b. Dusan a-na-enda Mombasa, kesho.
 Dusan il-MTA-aller Mombasa demain
Dusan va à Mombasa demain.
- (11) b. Dusan a-ta-enda Mombasa, kesho.
 Dusan il-MTA-aller Mombasa demain
Dusan ira à Mombasa demain.
- (10) c. Dusan a-ra-thii Mombasa ruciu.
 Dusan il-MTA-aller Mombasa demain
Dusan va à Mombasa demain.
- (11) c. Dusan a-ga-thii Mombatha ruciu.
 Dusan il-MTA-aller Mombasa demain
Dusan ira à Mombasa demain.

Ici, comme ailleurs, on voit que le présent peut intervenir pour rendre compte des éventualités futures, un rôle attribué, par les puristes, aux temps du futur (le futur proche et le futur simple, entre autres). En outre, on constate que le temps du présent se répercute sur trois niveaux, à savoir l'actualité (ce qui se passe au moment de la parole), le passé et le futur. Ce comportement est en accord avec notre hypothèse que le temps du présent sert à construire et à stocker la représentation primitive de l'événement. Tout commence au présent et procède à d'autres temps.

Nous soutenons, par ailleurs, que la présence de deux ou plusieurs possibilités sera la source de tension et de conflit cognitif entre les possibilités. L'argument se précisera plus bas. Voyons, enfin, la tension entre d'autres temps.

4.1. Le passé composé et le passé simple

La littérature abonde sur la distinction entre le passé composé et le passé simple. D'aucuns proposent que le PC et le PS sont respectivement les temps du discours et du récit (Benveniste 1966, 239) ; d'autres voient l'élément de distance dans le temps : le PS s'emploierait pour décrire des événements ayant lieu plus de 24 heures après le temps de parole, tandis que le PC s'emploierait dans les 24 heures entre le temps de l'événement et le temps de la parole. Dans les études sur la référence temporelle, le PC représente une

indétermination temporelle alors que le PS décrirait, à quelques exceptions près, une progression temporelle (Saussure 2000). En effet, le temps verbal de la deuxième éventualité donne une indication sur l'ordre temporel de l'énoncé. Par exemple, dans (13) au passé composé, on a deux directions possibles (*Jean frappe Paul et Paul l'insulte* ou bien *Paul insulte Jean et Jean le frappe*) ; mais en (14), au passé simple, le deuxième événement suit temporellement le premier :

(13) Jean a frappé Paul. Paul l'a insulté. (PC)

(14) Jean frappa Paul. Paul l'insulta. (PS)

Des analyses poussées du PC et du PS montrent, par ailleurs, que leur interprétation est bien plus complexe que ce que nous avons mentionné, car il faudrait faire intervenir le contexte pour déterminer leur sens.

Ces dernières recherches ont, à notre avis, le mérite de mettre en vedette le rôle des facteurs contextuels, au sens cognitif du terme, dans l'interprétation de la direction temporelle des éventualités. Bref, le contexte que l'interlocuteur construit au fur et à mesure qu'il entend un énoncé lui permet d'inférer le sens de l'énoncé ; ce dernier est donc envisagé comme étant linguistiquement sous-déterminé. Pour un traitement détaillé de la question, nous renvoyons à Moeschler & al. (1998).

Quoiqu'il en soit, il est clair qu'il existe des contextes où les deux temps sont substituables l'un à l'autre sans porter atteinte aux conditions de vérité. Les deux énoncés (15) et (16), empruntés à Luscher (1998), renvoient à la même situation :

(15) Hugo a écrit les misérables. (PC)

(16) Hugo écrivit *les misérables*. (PS)

Pour nous, un locuteur peut choisir entre le PC et le PS ; les deux sont des possibilités ouvertes à son esprit. Nous interprétons des possibilités comme un paradigme d'opposition, de conflit ou de tension au niveau cognitif.

Dans la langue swahilie, on trouve également un conflit entre les morphèmes *-me-* et *-li-* pour décrire des événements passés. Dans Kang'ethe (2003a : 119), on trouve que les deux alternent dans le discours comme dans le récit pour décrire des éventualités passées. Les deux exemples (17) et (18) sont acceptables :

(17) Rais a-*me*-wasili asubuhi ya leo.
Président il-MTA-arriver matin de aujourd'hui.
Le président est arrivé ce matin.

(18) Rais a-*li*-wasili asubuhi ya leo.
Président il-MTA-arriver matin de aujourd'hui.
Le président est arrivé ce matin.

Il est soutenu dans la discussion que *-me-* et *-li-* créent respectivement les effets de rapprochement et de distanciation cognitive de l'événement ; le

premier présente l'événement comme pertinent au moment de la parole, tandis que le second archive tout simplement l'événement. Autrement dit, le premier crée dans l'esprit un effet cinématographique et incite l'interlocuteur à participer, et à réagir. C'est le *prodding effect* (effet stimulateur) ; le second crée un effet de détachement (*clinical detachment*).

Il existe d'autres cas de figure, bien évidemment, où un temps verbal est substituable à un autre *salve veritate*. Il y a une tension entre l'imparfait et le passé simple (19 et 20), l'imparfait et le conditionnel passé (21 et 22), le passé composé et le futur antérieur (23 et 24), entre autres. Nous mettons le temps verbal en italique.

- (19) Le mystérieux appareil se posa ensuite sur un chemin de terre dans un nuage de poussière. Quelques instants plus tard, l'engin *disparaissait* rapidement dans un bruit assourdissant. (Klum 1961, 270)
- (20) Le mystérieux appareil se posa ensuite sur un chemin de terre dans un nuage de poussière. Quelques instants plus tard, l'engin *disparut* rapidement dans un bruit assourdissant.
- (21) Un instant après le train *déraillait*. (Wagner & al. 1962 : 364)
- (22) Un instant après le train *aurait déraillé*.
- (23) Dans deux mois j'*ai fini* ma thèse (Saussure 2000 :182)
- (24) Dans deux mois j'*aurai fini* ma thèse.

Il suffit de constater qu'il existe des possibilités ouvertes au locuteur compétent dans sa langue lorsqu'il planifie son discours. Il a le choix. Mais on ne choisit pas entre deux choses qui sont pareilles. Les deux doivent présenter, à nos yeux, quelques différences de nuance. Ainsi, le choix échoira sur la meilleure possibilité. Précisément, pour ce qui est des temps verbaux, le locuteur choisira, d'une palette de possibilités, le temps verbal qui conviendra le mieux à relayer son message. En d'autres mots, le locuteur, selon les effets qu'il cherche à évoquer chez son interlocuteur, sélectionnera le temps verbal qui déclenche la représentation mentale pertinente de l'événement. Passons, à présent, à nos principaux arguments et hypothèses.

5. La dimension cognitive

Les travaux cognitifs de Dennett (1996), Calvin (1996) et Gardner (1983), pour en citer quelques-uns, semblent indiquer que l'esprit humain crée de multiples représentations d'un événement ; le phénomène est capté dans ce qu'on dénomme *The Multiple Drafts Model*. Gardner va plus loin et avance que l'esprit humain comprend sept différents types ou modules d'intelligence (spatiale, logico-mathématique, kinesthésique, musicale, linguistique, intrapersonnelle, interpersonnelle) oeuvrant de concert. Cette position diffère de celle de Fodor (1986), selon laquelle l'esprit humain est non modulaire. Ici, la cognition est comme le canif de l'armée suisse, chaque outil représentant une forme d'intelligence (Cosmides & Tooby 1994).

Greenfield (2001) et Mithen (1999) soulignent, chacun à sa manière, le pouvoir représentationnel de l'esprit humain. Greenfield note que la langue naturelle multiplie les possibilités de représenter mentalement les événements ; grâce à elle, l'esprit humain peut voyager librement dans le passé ou l'avenir.

Mithen, archéologue cognitive, observe, de son côté, que la langue naturelle permet à l'homme de lier les trois principaux types d'intelligence (histoire naturelle, connaissance technique et intelligence sociale) de manière à favoriser l'épanouissement de l'esprit. Ce dernier est capable désormais de construire et de comprendre des métaphores ; l'homme n'est plus enfermé dans le monde réel, du fait que l'harmonisation de différentes intelligences donne libre cours à son imagination. Cette dernière lui permet, entre autres possibilités, de créer plusieurs types de représentations mentales d'un événement.

Dans la même logique, De Bono (1995) note que l'esprit humain réorganise les informations qu'il reçoit des organes de perception. Cette réorganisation est influencée, en partie, par les croyances ou attitudes entretenues vis-à-vis des informations reçues. Il s'ensuit, alors, qu'il n'existe pas d'unique représentation d'une information quelconque.

Inspiré de l'idée des multiples représentations des informations par l'esprit humain, nous avons proposé, dans Kang'ethe (2003b), que, puisque le locuteur choisit une représentation mentale aux dépens d'une autre, les différentes représentations entrent en conflit ou en compétition, au sens cognitif du terme. Ainsi, le locuteur choisira une représentation selon les effets qu'il cherche à éveiller dans la cognition de son interlocuteur.

5.1. Les temps verbaux et les RM

Dans notre interprétation de la Théorie des Représentations Mentales (Reboul 2000), nous avons proposé que le temps verbal serve de déclencheur d'une représentation mentale. A titre d'exemple, le présent dans la narration de Tina dans (2) déclencherait une représentation mentale primitive, alors que les temps du passé (1) déclencheraient une représentation mentale secondaire. De même, le PC et le PS déclencheront chacun une représentation mentale différente de l'événement dans l'esprit. Le même argument vaudrait *mutatis mutandis* pour tous les temps en opposition ou conflit dont nous avons fait état plus haut (IMP/PS, présent/futur, *-me/-li-*, *-na/-ta-* en swahili, *-a/-ra-* en kikuyu, *etc.*).

Par ailleurs, Sakita (2001), observe que la manière dont les locuteurs relatent des événements passés donne une indication sur leurs opérations cognitives et représentations. Elle note, en outre, que les styles d'expression pointent sur la position cognitive du locuteur vis-à-vis de l'événement et de son inter-

locuteur. Dans son analyse, Sakita montre que, pour le cas de l'anglais, le locuteur peut choisir entre *he says (il dit)* et *he said (il a dit)* dans la description d'un événement passé. Le même argument est développé dans Kang'ethe (1999, 12) sur les morphèmes temporels *-na-* (présent) et *-li-* (passé) en swahili. La présente discussion se réclame de cette orientation cognitive.

5.2. Parallélismes

Les divers temps verbaux dans une langue, notamment ceux qui sont en tension, déclenchent différentes représentations mentales : ces dernières sont en rivalité dans la description des événements. Le temps verbal évoquant la représentation mentale souhaitée par le locuteur le remporte sur les autres. C'est le temps verbal optimal en ce moment : tantôt on préfère le PC et tantôt le PS, *-me-* à *-li-*, et ainsi de suite.

En somme, le locuteur puise dans les possibilités que lui offre la langue pour évoquer la représentation mentale souhaitée ; les temps verbaux, ayant chacun son propre effet sur la manière de se représenter une éventualité, se livrent à un conflit pour décrire une éventualité.

6. **Modèle de Conflit**

Le Modèle de Conflit (désormais MC) se veut un modèle cognitif général de la sélection des temps verbaux par l'esprit du locuteur. Dans ce modèle (Figure 4), les propositions suivantes sont soutenues :

- L'esprit humain est capable de créer plusieurs représentations mentales d'une même éventualité ; la synergie entre ses diverses intelligences rend possible la fluidité cognitive.
- Un temps verbal informe sur la manière de se représenter une éventualité ; cette dernière vue comme pertinente et intéressante (psychologiquement proche) ou elle est envisagée comme moins saillante (psychologiquement distante) ; un temps verbal sert de déclencheur de représentations mentales.
- Les différents temps verbaux sont, dans la description des éventualités, en conflit ; c'est le cas notamment dans le discours oral ; chaque temps produit un effet cognitif différent.
- Le locuteur, face aux possibilités que lui donne la langue, choisit le temps verbal recréant le mieux la représentation mentale souhaitée de l'éventualité.
- Le temps optimal est celui qui produit l'effet souhaité par le locuteur.

Ainsi présenté, le MC se propose d'expliquer l'apparente contradiction dans les analyses des temps verbaux, classiques et modernes. L'usage de la langue montre combien est importante l'attitude du locuteur vis-à-vis des

objets du monde et des éventualités. En effet, le sujet parlant structure son dire en y investissant sa propre perspective. De plus, son esprit étant muni d'énormes capacités d'imagination, il est capable de nous présenter une éventualité passée ou future comme animée, dynamique et psychologiquement proche de nous. Autrement dit, le temps de l'événement peut être mentalement réduit, voire même au point de se superposer au temps de la parole.

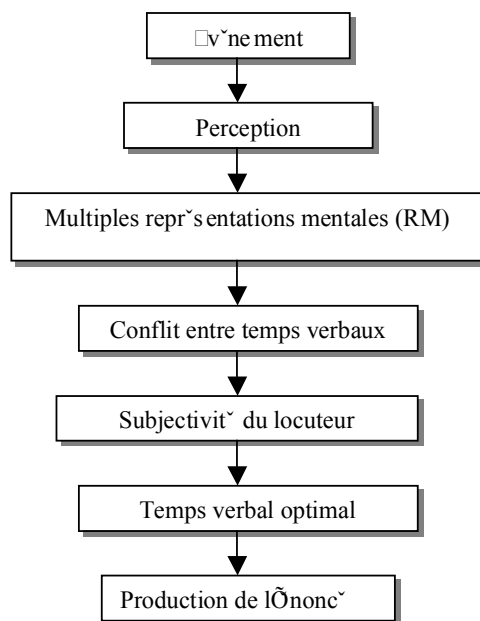


Figure 4 : Sélection des temps verbaux/représentations mentales (adapté de Kang'ethe 2002)

7. Conclusion

En guise de conclusion, on dirait qu'il existe plusieurs possibilités pour décrire un événement, et que le locuteur est libre de jongler avec différents temps verbaux dans son énonciation. Les temps verbaux servent de déclencheurs de représentations mentales, les divers temps produisant des effets variés sur l'interlocuteur. Cela revient à dire que décrire un événement, c'est choisir laquelle parmi les différentes représentations mentales évoquer chez l'interlocuteur. Ce choix incombe au locuteur. On suppose ici, par ailleurs, que les divers temps verbaux sont en conflit au niveau cognitif pour décrire les éventualités : le temps verbal promettant le meilleur rendement cognitif l'emporte sur les autres. La discussion réoriente la problématique de la des-

cription des temps verbaux pour tenir compte des facteurs cognitifs. En effet, la cognition du locuteur joue un rôle primordial dans la sélection des temps verbaux.

Bibliographie

- BACH E. (1989), *Informal Lectures on Formal Semantics*, Albany, SUNY Press.
- BENVENISTE E. (1966), *Problèmes de linguistique générale I*, Paris, Gallimard.
- BONO E. De. (1995), *Teach Yourself to Think*, England, Penguin Books.
- CALVIN W.H. (1996), *How Brains Think*, New York, BasicBooks.
- COSMIDES L. & TOOBY J. (1994), « Origins of domain specificity : The evolution of functional organization », in HIRSCHFELD L.A. & GELMAN S.A. (eds), *Mapping the Mind : Domain Specificity in Cognition and Culture*, Cambridge, Cambridge University Press, 85-116.
- DAUDET A. (1975), *Lettres de mon moulin*, Paris, Gallimard.
- DENNETT D.C. (1996), *Kinds of Minds*, New York, Basic Books.
- FODOR J. (1986), *La modularité de l'esprit*, Paris, Minuit.
- GARDNER H. (1983), *Frames of Mind. The Theory of Multiple Intelligencies*, London, Heinemann.
- GREENFIELD S. (2001), *The Private Life of the Brain*, New York, Penguin Books.
- KANG'ETHE F. (1999), *La pragmatique des temps verbaux du swahili*, Mémoire de D.E.S, Département de linguistique, Université de Genève.
- KANG'ETHE F. (2002), « Le moment présent est une puissante déesse », *Analyses* 8, Université de Toulouse-Le Mirail, 47-60.
- KANG'ETHE F. (2003a), « A contrastive reading of temporal-aspectual morphemes in Swahili : The case of *-li-* and *-me-* », in JASZCZOLT K.M. & TURNER K. (eds), *Meaning Through Language Contrast*, Amsterdam, John Benjamins, 118-125.
- KANG'ETHE F. (2003b), *Une lecture pragmatique des morphèmes temporels du swahili*, Thèse de doctorat, Département de linguistique, Université de Genève.
- KEARNS K. (2000), *Semantics*, London, Macmillan.
- KLUM A. (1961), *Verbe et adverbe*, Uppsala, Almqvist & Wiksell.
- LUSCHER J.-M. (1998), « Procédure d'interprétation du Passé Composé », in MOESCHLER J. & al., *Le temps des événements*, Paris, Kimé, 181-196.
- MITHEN S. (1999), *The Prehistory of the Mind*, London, Thames and Hudson Ltd.
- MOESCHLER J. (1998), « Les relations entre événements et l'interprétation des énoncés », in MOESCHLER J. & al., *Le temps des événements*, Paris, Kimé, 293-321.
- MOESCHLER J. & REBOUL A. (1994), *Dictionnaire encyclopédique de pragmatique*, Paris, Seuil.
- REBOUL A. (2000), « La représentation des éventualités dans la Théorie des Représentations Mentales », *Cahiers de Linguistique Française* 22, 13-55.

- SAKITA T.I. (2001), « Cognition in reporting discourse : Mental representation and speaker perspectives », in ENIKO NÉMETH T. (ed.), *Cognition in Language Use, Selected Papers from the 7th International Pragmatics Conference*, 375-387.
- SAUSSURE L. de (2000), *Pragmatique temporelle des énoncés négatifs*, Thèse de doctorat, Département de linguistique, Université de Genève.
- WAGNER R.L. & PINCHON J. (1962), *Grammaire du français : classique et moderne*, Paris, Hachette.